



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

UN LIBRARY

S/15907
4 août 1983

AUG 5 1983

ORIGINAL : FRANCAIS

~~UN/SA COLLECTION~~

LETTRE DATEE DU 4 AOUT 1983, ADRESSEE AU PRESIDENT DU COMITE DU
CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU TCHAD AUPRES
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-après, le texte du message
No 0632/MAEC/DG en date du 4 août 1983, que vous adresse Son Exc. M. Hissein Habré,
Président de la République du Tchad, chef de l'Etat.

"Honneur porter votre connaissance que la Libye a franchi un autre pas en
avant dans sa volonté d'occuper, de détruire le Tchad tout en perpétrant son
génocide contre le peuple tchadien. Utilisant des bombes à phosphore,
l'aviation libyenne qui a déjà causé des pertes innombrables à Faya-Largeau a
entrepris des bombardements contre la ville d'Oum-Chalouba Kalaïd hier,
mercredi 3 août, et aujourd'hui matin causant des pertes en vies humaines sans
distinction d'âge et de sexe. Cette nouvelle escalade libyenne encore plus en
profondeur dans le territoire tchadien confirme les visées réelles de la Libye
que le Gouvernement tchadien n'a cessé de dénoncer et de contrecarrer."

Hissein HABRE

Président de la République du Tchad,
Chef de l'Etat".

Je vous serais reconnaissant de faire distribuer le texte de ce message comme
document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Ramadane BARMA
